

<http://ujfp.org/spip.php?article8159>



Déclaration de Manu Pineda, député européen (Parti Communiste Espagnol) pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah



Date de mise en ligne : mardi 3 novembre 2020

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Georges Ibrahim Abdallah, communiste libanais et militant anti-impérialiste est détenu depuis maintenant 37 ans de façon ininterrompue. Il n'est pas seulement le prisonnier politique qui a passé le plus d'années en prison en Europe. Il est aussi un prisonnier d'exception parce qu'il symbolise ce que la France, patrie supposée des Droits de l'Homme, refuse de reconnaître : la perpétuité réelle existe dans ce pays. Ainsi Georges est totalement devenu un symbole de résistance.

Il a été condamné en 1987, mais il est libérable depuis 1999, c'est-à-dire depuis plus de 20 ans. Le Liban a déclaré publiquement à plusieurs reprises qu'il était d'accord pour son retour dans son pays. Qu'est-ce qui a manqué ? Que le ministre de l'Intérieur français signe son extradition. Et ce ministre a refusé, ce qui est un acte de complicité avec les États-Unis et avec Israël.

Georges Ibrahim Abdallah n'a jamais renoncé à ses convictions. Depuis la prison, il a continué à soutenir la lutte des peuples opprimés tout comme la lutte pour une Palestine libre. Il a fait des grèves de la faim en soutien aux prisonniers palestiniens quand cela a été nécessaire. C'est cet engagement anti-impérialiste, cet engagement pour la Palestine que certains pouvoirs ne pardonnent pas. Ils continuent de maintenir Georges en prison alors qu'il existe de nombreux motifs judiciaires en faveur de sa libération. Tous ces motifs ont été rejetés par la France qui succombe à la pression sioniste venue d'Israël.

Où se trouve la séparation des pouvoirs ? Pourquoi en 2003, alors que la Cour de Pau a ordonné sa libération, le pouvoir exécutif a décidé d'intervenir pour l'empêcher ? Pourquoi en 2012, alors que le Tribunal d'application des peines de Paris a fini par se prononcer favorablement pour la libération de Georges, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, a refusé de signer son extradition ? C'est une honte de le dire, mais le destin de notre camarade se joue au Palais de l'Élysée et pas devant les tribunaux.

Cependant, sa libération cette année est plus urgente que jamais. Les Nations Unies, par la voix de Haute-Commissaire aux Droits de l'Homme, Michelle Bachelet, ont demandé, au début de la pandémie la libération des prisonniers politiques et des prisonniers les plus vulnérables. Georges est dans ces deux catégories et le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement français ne devrait pas rester sourd à cette demande, ne serait-ce que pour une question d'humanité.

Pour toutes ces raisons, je relaie l'exigence de la libération immédiate de Georges Ibrahim Abdallah. La France, Israël et les États-Unis, alliés dans le cadre du sionisme, tentent de le punir et de l'ostraciser. Non seulement ils n'y parviennent pas, mais ils le transforment, involontairement, en un symbole de résistance au coeur de l'Europe. En 37 ans de prison, Georges n'a jamais cessé de faire partie de la lutte pour une Palestine libérée de l'occupation israélienne. Et nous n'avons jamais cessé de faire partie de sa propre lutte pour sa libération.